

Rapport annuel 1997-1998

Présentation de l'organisme

Le Conseil d'administration de l'UQCN

L'équipe de l'UQCN

Message du président

Rapport de la directrice administrative

Rapport du directeur Environnement

SOMMAIRE DES DOSSIERS ENVIRONNEMENTAUX 1997-1998

Affaires internationales

Affaires juridiques

Agriculture

Énergie

Forêt

Industries et technologies

Parcs et sites protégés

Aménagements et Urbanisme

Dossier de l'eau

Dossier changement climatique

Comité Stratégies Saint-Laurent

Rapport d'activités

Franc-Vert

Concours de photo

ÉcoRoute de l'information

EnviroPhone

PRÉSENTATION DE L'ORGANISME

Organisme national sans but lucratif fondé en 1981, l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN) regroupe des individus ainsi que des organismes oeuvrant dans le domaine des sciences naturelles et de l'environnement. Par des interventions publiques et des gestes concrets, l'UQCN participe à la sauvegarde de notre environnement. Elle fonde son action sur les trois objectifs de la Stratégie mondiale de la

conservation :

- le maintien des processus écologiques essentiels à la vie ;
- la préservation de la diversité génétique ;
- l'utilisation durable des espèces et des écosystèmes.

Tout en ayant pleine autonomie d'action, l'UQCN est affiliée à l'Union mondiale pour la nature (UICN), à la Fédération canadienne pour la nature, au Fonds mondial pour la nature (WWF-Canada), ainsi qu'à Forest Stewardship Council..

Avec l'assistance de quelques permanents, l'UQCN réalise de nombreuses activités en s'appuyant sur un formidable réseau de collaborateurs et de collaboratrices bénévoles.

L'UQCN apporte sa contribution à tous les débats importants liés à l'environnement. Par exemple, elle exige un examen public des projets qui risquent d'avoir de sérieux impacts sur notre environnement. De même, notre organisme dépose régulièrement des mémoires et des avis lors de consultations publiques, et y défend ses prises de position.

Lorsque nécessaire, l'UQCN intervient publiquement, convoque des conférences de presse et diffuse des communiqués, souvent en collaboration avec des partenaires défendant aussi les intérêts environnementaux.

Dans ces deux cas, les interventions de l'UQCN sont reconnues comme pertinentes et exigeantes. Toutefois, l'UQCN est réfléchie et tient compte des capacités sociales et économiques de la société québécoise.

Des actions concrètes sont également associées à l'UQCN. D'abord, l'organisme publie le magazine *Franc-Vert*, dont les six numéros par année visent à renseigner les membres de l'UQCN et le public lecteur sur les espèces et les écosystèmes, de même que sur les questions environnementales. Son concours de photographie nature poursuit les mêmes buts.

Par ailleurs, au cours des dernières années, l'UQCN a mis sur pied le service EnviroPhone et réalise l'ÉcoRoute de l'information, lieu virtuel d'échanges entre le public et les intervenants en environnement. De plus, elle a publié la carte *Les milieux naturels du Québec méridional* et le guide *Santé et environnement pour la protection des cours d'eau*, a fait la promotion de méthodes écologiques d'épuration des eaux.

L'UQCN a fondé Stratégies Saint-Laurent et a participé à la création d'ÉcoSommet.

 **LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'UQCN (1997-1998)**

MONSIEUR HARVEY MEAD, PRÉSIDENT

Représentant des membres individuels

Après six ans aux conseils de la Fédération canadienne de la nature et du Club des ornithologues du Québec, Harvey Mead, avec plusieurs autres, a fondé l'UQCN (suite aux débats entourant les dossiers de l'autoroute Dufferin, de l'extension du Port de Québec et du drainage des milieux humides le long du fleuve). Il en est devenu le premier président en 1981, poste qu'il a occupé, jumelé à celui de directeur général bénévole, jusqu'en 1989. De 1990 à 1991 il était sous-ministre adjoint au Développement durable, au ministère de l'Environnement du Québec, où il était également secrétaire de la Table ronde sur l'environnement et l'économie, après en avoir été membre. Suivent deux ans d'engagement dans différents domaines, dont six mois en Amérique centrale pour prendre contact avec le "Sud" et retour à la présidence de l'UQCN en novembre 1993. En mai 1994, il a été nommé par le Premier ministre du Canada, membre de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie.

Professeur de philosophie au Cégep Champlain-St.Lawrence.

À titre personnel, il est secrétaire du comité consultatif de Saint-Laurent-Vision 2000

MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS BERGERON, VICE-PRÉSIDENT

Vice-président du Concours photo et représentant des membres individuels

Jean-François Bergeron a complété un baccalauréat en biologie à l'Université de Montréal en 1984 et une maîtrise en écologie à l'Université de Toronto en 1988. Jusqu'en 1989, il a été chargé de cours et chargé de projet.

Il est à l'emploi du ministère des Ressources naturelles depuis 1989. Ses mandats gravitent autour de la classification écologique et des problématiques de biodiversité appliquées au milieu forestier exceptionnels. Actif dans l'Association des biologistes du Québec depuis 1990, il a cumulé plusieurs fonctions notamment celle de vice-président. Au sein de l'UQCN, il est vice-président du concours de photographie "La Nature du Québec en images" depuis 1992 et il est conseiller à la photographie du magazine Franc-Vert. La conservation de la nature est au coeur de ses responsabilités professionnelles et de ses engagements bénévoles. Il consacre ses temps libres à la photographie.

MONSIEUR JEAN BOUTET, VICE-PRÉSIDENT

Représentant des membres individuels

Jean Boutet est à l'emploi de Parcs Canada. De 1990 à 1997, il a été conseiller politique pour Mme Sheila Copps, notamment pendant les trois ans où celle-ci occupait les fonctions de ministre de l'environnement. Ses principaux dossiers étaient alors les changements climatiques, la biodiversité, la protection des espèces en péril et «l'écologisation» du gouvernement. Il a également initié et coordonné l'action politique gouvernementale pour réformer le système d'homologation des pesticides.

Auparavant, monsieur Boutet a été directeur général du Mouvement pour l'agriculture biologique de 1986 à 1990 où sa principale réalisation a été d'être l'architecte et le catalyseur du Plan d'intervention intégré en agriculture biologique - le Plan a le statut d'une politique du Gouvernement du Québec et était une première en Amérique du Nord.

Il a siégé au Conseil d'administration de plusieurs groupes environnementaux, dont le Réseau québécois des groupes écologistes de 1987 à 1990, le Réseau canadien de l'environnement de 1988 à 1993 et l'UQCN en 1990 et 1991.

MONSIEUR ROBERT CHARPENTIER, VICE-PRÉSIDENT

Représentant des membres individuels

Robert Charpentier a terminé ses études en Génie Physique à l'École Polytechnique de Montréal en 1979. Après avoir travaillé une année chez CAE Electronics sur des simulateurs d'avions commerciaux, il s'est joint à l'équipe du Centre de recherches de Valcartier où il s'est spécialisé en imagerie infrarouge et en surveillance par satellites. Il est actuellement responsable d'un groupe de recherche sur les technologies multi-média et sur les systèmes d'information réparties. Il a acquis une expérience internationale considérable par ses travaux au sein d'un groupe de recherche de l'OTAN entre 1986 et 1992.

Son implication environnementale remonte à 1982 avec l'APEL du lac St-Charles où il a été administrateur puis président pour deux années. L'APEL a réalisé plusieurs projets importants dans la région et a reçu quelques prix provinciaux et régionaux pour son travail. Il s'est par la suite joint à la Société linnéenne où il a été administrateur et responsable du comité d'Analyse et Développement (1986-1988). Il a aussi siégé au Comité de Travail en Éducation populaire de la commission scolaire de Charlesbourg à la même époque. Depuis 1995, M. Charpentier a été un membre actif à l'UQCN où il a contribué à l'étude de la Gestion intégrée des ressources (GIR).

MONSIEUR ANDRÉ DESROCHERS, VICE-PRÉSIDENT

Représentant de la Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel.

André Desrochers est présentement professeur adjoint en conservation de la faune à la Faculté de foresterie et de géomatique de l'Université Laval. Il a reçu un Baccalauréat en biologie à la même université, une maîtrise en zoologie à l'Université de l'Alberta, à Edmonton, puis finalement un doctorat en zoologie à l'Université de Cambridge, en Angleterre. Il a complété ses études lors d'un stage post-doctorat à l'Université Laval. André Desrochers a publié des articles scientifiques et de vulgarisation dans les domaines de l'ornithologie, de l'écologie des populations et de la conservation.

Monsieur Desrochers est bénévole de l'UQCN depuis 1992. Il y représente la Fondation pour la protection du Patrimoine naturel, dont il est membre depuis 1978. En 1993, il a été nommé président intérimaire de l'UQCN, et il agit maintenant comme vice-président et responsable de la commission *Biodiversité*

MONSIEUR DANIEL FORTIN, VICE-PRÉSIDENT

Représentant des membres individuels

Je suis né la première journée du printemps de la deuxième demi du siècle (le 20ème, il va sans dire!). Après un secondaire classique et le pilote des Cégep (1967-1969), j'ai réussi à décrocher une licence en sciences de l'administration, que j'ai complétée en 1979 par une maîtrise en administration publique de l'ÉNAP.

J'ai commencé ma carrière dans un hôpital, et j'ai fait partie de l'équipe qui a lancé le Conseil régional de la

santé et des services sociaux de Québec. J'ai quitté le réseau de la santé au début de 1985 pour une carrière de plus de dix ans en conseil en gestion chez le Groupe DMR. J'ai quitté cette firme au début de 1996, après son acquisition par une firme américaine. Avec un quinzaine de collègues, nous avons formé une firme de conseil en gestion et en technologies de l'information, dont je suis associé.

Les ornithologues n'apprécient guère ma conjointe et moi, puisque nous faisons partie d'un groupe de défense et de sauvetage des chats errants. Nous hébergeons actuellement une chatte qui a donnée naissance à quatre chatons. Nous avons aussi deux chiens gardiens de troupeau (de moutons! et non d'humains!).

MONSIEUR ROGER GAUDET, VICE-PRÉSIDENT

Représentant des membres individuels

Roger Gaudet a fait des études en sciences politiques et en histoire à l'Université Laval de 1974 à 1978. De 1978 à 1990, engagé dans de nombreux groupes sans but lucratif à titre de chargé de projets au Service d'aide à la rénovation (groupe de ressources techniques en habitation coopérative); directeur général à Amnistie internationale (droits humains); directeur général à Terre des hommes Canada (coopération internationale).

Depuis 1990, employé, puis travailleur autonome dans le domaine du marketing direct pour organismes sans but lucratif. Fonde TAC TIC Direct dont il est le principal administrateur. Cette entreprise se consacre exclusivement à la mise en oeuvre de programmes de sollicitation par publipostage pour OSBL.

La cause de la protection de l'environnement et du développement durable sont des causes qui lui semblent particulièrement importantes.

MADAME LOUISE GRATTON, VICE-PRÉSIDENTE

Représentante de la Fondation pour la sauvegarde des espèces menacées (FOSEM)

Louise Gratton possède un baccalauréat en biologie (UQAM, 1975) et une maîtrise en écologie végétale (UQAM, 1980). Elle a été chargée de cours à l'Université du Québec à Montréal avant d'entreprendre une carrière dans le domaine de la consultation qu'elle exerce maintenant depuis 15 ans, dont 12 à son propre compte. Son domaine d'expertise touche plus spécifiquement la végétation, la flore, l'aménagement et la protection des milieux naturels. Elle siège sur le Comité aviseur sur la flore du ministère de l'Environnement et de la Faune. Elle est membre fondateur de la Fondation pour la sauvegarde des espèces menacées et actuellement secrétaire de cet organisme. Elle a été vice-présidente à l'éducation et responsable du comité sur la conservation et la biodiversité de l'Association des biologistes du Québec.

MONSIEUR JEAN HAMANN, VICE-PRÉSIDENT

Éditeur délégué à *Franc-Vert*, représentant des membres individuels

Détenteur d'une maîtrise en biologie, Monsieur Hamann travaille depuis 1986 comme conseiller en communication scientifique au Service des communications de l'Université Laval. Il agit au sein de l'UQCN depuis cinq ans comme éditeur délégué à *Franc-Vert*. Il connaît bien ce magazine puisqu'il en a été le rédacteur en chef entre 1984 et 1986, après avoir été chercheur à l'UQCN et à *Franc-Vert* en 1983. Monsieur Hamann recevait récemment une médaille d'or du Conseil canadien pour l'avancement de l'éducation pour un article paru dans le magazine Contact.

MONSIEUR FRANÇOIS HULBERT, PREMIER VICE-PRÉSIDENT

Représentant des membres individuels

Docteur en géographie, spécialisé en géo-politique urbaine et régionale et en aménagement du territoire, monsieur François Hulbert enseigne à l'Université Laval depuis 1972. De plus, il est auteur de la publication *Essai de géopolitique urbaine et régionale*, sous-titré: «La comédie urbaine du Québec», 2e édition 1994, chez Méridien, Montréal. Enfin, monsieur Hulbert est impliqué depuis plus de 20 ans dans les luttes urbaines, dans la région de Québec.

MONSIEUR ROBERT JOLY, VICE-PRÉSIDENT

Représentant à Stratégies Saint-Laurent, représentant de la Société linnéenne du Québec

Formation professionnelle en biologie avec spécialité en comportement animal et écologie. Baccalauréat en écologie (1972) et maîtrise en éthologie (1976) de l'Université de Montréal.

Expérience de travail comme biométricien et spécialiste en recherche et planification dans le domaine des ressources fauniques au ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche de 1976 à 1985. Analyste des politiques et programmes dans le domaine des ressources naturelles et de l'environnement de 1985 à 1990 au Secrétariat à l'aménagement, développement régional et environnement. Depuis 1990, coordonne des équipes de travail dans le domaine des évaluations environnementales au ministère de l'Environnement et de la Faune.

MADAME LISE PARENT, VICE-PRÉSIDENTE

Représentante des membres individuels

Depuis 1994, Lise Parent est professeure à l'Unité d'enseignement et de recherche Science et technologie de la Télé-Université. Après un baccalauréat en Sciences biologiques à l'Université de Montréal, elle a obtenu une maîtrise en Sciences de l'Environnement à l'Université du Québec à Montréal puis un doctorat en Sciences de l'eau à l'INRS-Eau.

Outre son travail à la Télé-Université, elle a été responsable scientifique pour l'évaluation des apports toxiques des cours d'eau tributaires du Saint-Laurent pour Environnement Canada-Groupe Conseil Entraco Inc, consultante et chargée de projets pour divers ministères et entreprises.

Depuis deux ans, elle collabore aux dossiers industriels de l'UQCN.

MADAME DESNEIGE PERREAULT, VICE-PRÉSIDENTE

Représentante des membres individuels

Infirmière retraitée depuis 1997. Membre de plusieurs organismes voués à la connaissance et à la conservation. Une des membres-fondateurs de la Société de conservation, d'interprétation et de recherche de Berthier et ses îles, vice-présidente depuis 1984. Membre du conseil d'administration de la Société de conservation de la tourbière de Lanoraie. Membre de la Commission de l'environnement de la ville de Joliette depuis 1996. Membre du Conseil d'administration de la Société d'ornithologie de Lanaudière de 1983 à 1993. Vice-présidente de l'Association québécoise des groupes d'ornithologie amateurs de 1985 à 1993. Membre

du Comité d'édition de *L'Atlas des oiseaux nicheurs du Québec* et membre du Conseil d'administration de l'Union québécoise pour la conservation de la nature en 1992 et 1993.

Présente à plusieurs tables de consultation publique, régionale et provinciale.

MADAME LINDA ST-MICHEL, VICE-PRÉSIDENTE

Représentante des membres individuels

Linda St-Michel détient un baccalauréat en géographie physique de l'Université Laval de même qu'une maîtrise en environnement de l'Université de Sherbrooke avec une spécialité en gestion des déchets dangereux. Elle oeuvre depuis près de dix ans au sein de la fonction publique dans des domaines très variés de l'environnement tels: gestion des déchets solides (lieu d'enfouissement sanitaire et site de matériaux secs), évaluation environnementale, bilans environnementaux, protection d'habitats floristiques, plan de mise en valeur des parcs nationaux. C'est à titre de bénévole qu'elle s'est fait connaître à l'UQCN dans des dossiers: Programme de rééducation des rejets liquides (PRRL), projet de réforme des évaluations environnementales, environnement international. Elle agit également comme bénévole dans d'autres organismes (ONG, municipalité) à promouvoir la protection de l'environnement.

L'ÉQUIPE DE L'UQCN

Employés réguliers, contractuels et stagiaires

- **Monique Arteau**
Technicienne en administration
- **Denis Bergeron**
Directeur Environnement
- **Nadia Boutin**
Chargée de projet, Franc-Jeune
- **Louise Desautels**
Directrice et rédactrice en chef de *Franc-Vert*
- **Andréanne Hamel**
Secrétaire
- **Serge-R. Harvey**
Responsable du marketing et de la publicité

- **Carl Leduc**
Commis de bureau
 - **Kateri Lescop-Sinclair**
Responsable du volet Écotourisme, ÉcoRoute de l'information
 - **Diane Pagé**
Directrice administrative
 - **Véronique Rivard**
Stagiaire, ÉcoRoute de l'information
 - **Marthe St-Hilaire**
Secrétaire
 - **Hélène Savard**
Coordonnatrice, publicité et marketing de *Franc-Vert*
Coordonnatrice du concours photo
 - **Martin Savard**
Chargé de projet, ÉcoRoute de l'information
 - **Frank Thibault**
Informaticien, responsable projet EnviroPhone
-

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Mon rapport de 1996-1997 mettait un accent sur le peu de succès rencontré par l'UQCN dans ses efforts visant le dialogue avec le secteur privé dans plusieurs domaines. Il soulignait que la confrontation dans le domaine agricole avait abouti au contraire à plusieurs démarches permettant le dialogue et la concertation. Plusieurs développements dans le domaine forestier, déjà sentis à l'automne de 1997, continuent à souligner une intention de la part de l'industrie et du gouvernement d'aller de l'avant avec des projets pour le moins préoccupants. Comme comble de malheur, la réponse du gouvernement aux dégâts causés par le verglas confirmait son virage quant au mandat d'Hydro-Québec, allant à l'encontre des consensus enfin établis dans ce domaine il y a moins de deux ans, après des années d'attente.

Les enjeux de ces gestes sont importants pour un organisme comme l'Union québécoise pour la conservation de la nature, dont les membres et les affiliés sont préoccupés en tout premier lieu par la conservation du milieu. La principale source de pollution et de dégradation de la biodiversité dans les rivières et les paysages du sud du Québec semble clairement être d'origine agricole et touche donc de vastes territoires, là où habite la majorité de la population. L'intérêt, l'importance de la vie aquatique, de tous ses animaux et plantes qui vivent quasiment à l'insu de nous, revêtent une importance accrue depuis que les expositions du Biodôme, par

exemple, nous permettent de nous sensibiliser davantage. Il en est de même pour les rivières visées par le programme de petites centrales mis de l'avant par le gouvernement et Hydro-Québec, qui pourrait résulter dans le harnachement de nombreuses rivières, normalement en dehors des zones agricoles; plutôt que la pollution, ce sera la perturbation de l'habitat qui mettra en danger d'autres plantes, animaux et écosystèmes. Bref, l'UQCN est convaincue que le sort d'un grand nombre des écosystèmes de la province est mis en danger par des projets de développement dans ces deux secteurs, et elle a choisi d'y intervenir avec vigueur.

Les écosystèmes aquatiques sont inconnus de la plupart de nous, faute de pouvoir nous y plonger à volonté. Les écosystèmes de la forêt boréale nordique sont également peu connus, cette fois en raison de leur éloignement des centres de population de la province. Il n'en reste pas moins que cette forêt recèle une biodiversité dont l'importance est beaucoup plus grande que sa pauvreté, par comparaison avec celle des forêts tropicales, ne le suggère. L'UQCN a donc décidé d'y porter également une attention particulière, en intervenant pour critiquer les orientations actuelles du gouvernement et de l'industrie. Cette fois-ci, il s'agit de plantes et d'animaux dont nous avons au moins un peu plus de contacts, que ce soit en raison des migrations de quelques uns des derniers ou de la présence dans le sud d'îlots d'écosystèmes semblables à plus petite échelle.

Ses interventions soulignent des décisions prises par les administrateurs quant à l'identification des priorités pour l'organisme s'il veut s'attaquer aux principales atteintes à la biodiversité dont c'est sa mission d'assurer la pérennité. De telles interventions, par contre, l'éloignent quelque peu de celles de nombreux affiliés et des préoccupations dont de nombreux membres sont les plus conscients. L'an dernier, pour renforcer ses liens avec les membres individuels et les affiliés, le colloque annuel de l'UQCN a ciblé le Plan d'action sur la biodiversité du gouvernement du Québec; l'espoir d'impliquer ces mêmes membres et affiliés dans le suivi du colloque n'a pas été poursuivi faute de temps et de ressources. L'UQCN revient cette année avec le même thème, mais en visant cette fois-ci l'identification de mesures qui peuvent être prises par ses propres membres; il y aura moins de place pour un manque de suivi, l'organisme s'étant engagé à assurer la préparation de son propre plan d'action sur la biodiversité. Je suis convaincu par ailleurs que de nombreuses personnes, membres individuels ou provenant des affiliés, n'attendent que ce signal pour s'impliquer plus à fond dans les activités de leur organisme provincial. Déjà une carte des aires protégées potentielles de toute la province, produite par l'UQCN et le WWF et publiée pendant l'année, donne une indication d'un important travail à faire dans toutes les régions.

Voilà un effort visant à nous mettre à jour pour ce qui est de la préoccupation qui définit la mission de l'UQCN. Il y a un autre volet d'une mise à jour cette année qui touche moins directement la mission de l'organisme, touchant l'organisme lui-même. En effet, devant des défis d'ordre administratif qu'ils savaient importants, les administrateurs l'an dernier ont pris la décision de cibler ces défis, à un point tel que les responsables des dossiers agricole, forestier et de l'énergie n'ont même pas siégé au Conseil d'administration, pour laisser place à des administrateurs qui allaient pouvoir mieux accentuer le renforcement des bases mêmes de l'organisme.

Nous n'avons pas relevé le défi, comme un regard sur les états financiers le démontrera. L'UQCN s'est trouvée à la fin d'août avec un déficit pour ses opérations en 1997-1998 de l'ordre de \$25 000; bien que petit par rapport à l'ensemble de son budget, qui frôle chaque année le million de dollars, la lutte contre ce déficit a non seulement drainé les énergies du personnel et des administrateurs durant l'année, mais la présence maintenant d'une petite dette accumulée va restreindre leur marge de manoeuvre dans l'année en cours. Pour y répondre, des analyses de la comptabilité et de l'organisation administrative ont déjà été effectuées et des

changements sont en cours pour répondre aux recommandations des consultants engagés. Selon notre meilleure analyse, la taille du déficit est conjoncturelle, mais le problème de base, connu mais surmonté en grande mesure depuis plusieurs années, est structurel.

La réflexion qu'a suscité l'échec de l'effort de contrôler les finances a permis de recentrer l'attention des administrateurs. Devant l'ampleur de la tâche assumée par le personnel, et dans une moindre mesure par les administrateurs, il est clair pour tous que la promotion même de l'organisme a été négligée et qu'il est plus que temps pour l'UQCN de revigorer ses bases dans la population, en augmentant le nombre de ses membres et donateurs; un travail de base a été entrepris, mais les retombées ne viendront pas immédiatement, et plus semble requis. Le fait que depuis deux ans la situation financière difficile a nécessité une décision coupant de façon ponctuelle dans la rémunération des employés ne fait qu'accentuer l'importance du défi. Sans une base "populaire" plus forte, l'UQCN sera toujours dépendante de bailleurs de fonds plus ou moins étrangers à sa mission et donc en danger perpétuel de problèmes financiers nouveaux.

J'aimerais souligner le départ de Louise Desautels à titre de directrice et rédactrice en chef de *Franc-Vert* qui, pendant près de six ans, s'est dévouée corps et âme au déficit quotidien de la production de notre magazine. La relève est déjà assurée, Karen Grislis assurera maintenant les responsabilités de *Franc-Vert*. Félicitations Karen et bienvenue à bord!

Nous commençons l'année 1998-1999 avec un Conseil d'administration partiellement renouvelé. Des administrateurs de grande expérience ont choisi de relever de nouveaux défis après une contribution importante à l'UQCN, et je leur fais un grand remerciement au nom de tous. De nouveaux administrateurs avec des profils très intéressants pour l'organisme les remplacent, pour nous aider à consolider les acquis et mettre fin à la situation structurelle qui traîne depuis déjà trop longtemps. Nous le ferons à l'aide d'un Plan stratégique qui a passé à travers plusieurs étapes de consultation et qui nous oriente dans quatre projets prioritaires: confirmer et, au besoin, réorienter les outils de communication de l'UQCN, soit *Franc-Vert*, le Concours photo "La nature du Québec en images", *L'Union*, le bulletin destiné aux affiliés et aux bénévoles, et l'ÉcoRoute de l'information, notre site web; mieux faire face aux défis de promotion et de financement; mieux structurer les liens entre le Conseil d'administration et le personnel du bureau; mettre en place un réseau de veille portant sur un suivi des développements dans les domaines de connaissances touchant la mission de l'UQCN. L'année sera occupée.

HARVEY MEAD
Président

 **RAPPORT DE LA DIRECTRICE ADMINISTRATIVE**

Dans le rapport annuel de l'organisme de l'an dernier, notre président, Monsieur Harvey Mead, écrivait: «l'objectif numéro un de l'organisme pour l'année en cours est de rechercher le financement nécessaire pour assurer la présence de plusieurs permanents capables d'approfondir les dossiers identifiés comme prioritaires» On constate, en effet, depuis quelques années, que les difficultés de financement auxquelles se heurtent

l'UQCN ont un impact important sur sa capacité de réaliser sa mission.

C'est ce qui a, notamment, motivé l'UQCN à effectuer un exercice de planification stratégique. Amorcé en juin, cet exercice s'est continué au cours de l'automne 1997. Une cinquantaine de personnes - représentants d'organismes affiliés, bénévoles, employés, anciens membres du Conseil d'administration, etc - ont participé à cette démarche. En janvier dernier, le Conseil d'administration a transmis le résultat de cet exercice à tous les organismes affiliés.

Parallèlement, le CA a créé un comité de financement qui avait pour but de faire le point sur la situation financière de l'organisme, de diversifier ses sources de financement et de préparer un plan de financement à long terme. Ce comité, présidé par Robert Charpentier, a travaillé très fort tout au long de l'année à établir une stratégie de financement. Différentes avenues ont été explorées et quelques nouvelles expériences ont été tentées dont les campagnes «La terre en héritage» et «Fragile» menée à l'automne 98 et qui semble vouloir donner de très bons résultats.

Tous ces efforts n'ont cependant pas permis d'éviter un déficit d'opération. L'exercice financier se solde donc pas un déficit d'un peu moins de 25 000\$ et ce, malgré les restrictions salariales encore une fois consenties par l'ensemble des employés. Devant ce résultat, les membres du Conseil d'administration ont réagi rapidement en procédant à une analyse rigoureuse du fonctionnement administratif de l'UQCN. De nouvelles mesures permettant une réduction des dépenses sont déjà effectives et plusieurs autres sont en voie de réalisation.

Réorganiser nos méthodes de fonctionnement, réduire certaines dépenses, coordonner les efforts de financement....tout en ne perdant pas de vue la mission fondamentale qui est la nôtre, voilà le défi que s'appête à relever l'UQCN.

DIANE PAGÉ

Directrice administrative

RAPPORT DU DIRECTEUR ENVIRONNEMENT

Une autre année bien remplie pour l'équipe de l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN). Avec l'appui de ses administrateurs et de ses bénévoles, l'UQCN a assumé tout au cours de l'année sa mission de défendre l'environnement auprès des gouvernements, de l'industrie et du grand public. Que ce soit en Commission parlementaire, au sein de différents comités ou encore sur la place publique, l'UQCN a été partie prenante du débat environnemental québécois. À la lecture du présent Rapport annuel, vous constaterez l'ampleur du travail réalisé et la constance des actions de l'UQCN.

Découlant de son colloque de novembre 1997 «La diversité biologique au Québec à l'heure de la libéralisation», l'UQCN s'est inscrit comme Partenaire de la Stratégie québécoise sur la diversité biologique du ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec. Sur ce plan, le dossier forêt, qui fait l'objet de nombreuses préoccupations en regard de ses modes actuels d'exploitation et de la sauvegarde de la biodiversité, a vu la création d'une coalition composée de syndicats, de groupes environnementaux,

d'autochtones, avec l'appui de l'Assemblée des Évêques du Québec. Déjà, le cri d'alarme de l'éditorial «Une forêt saignée à blanc» du magazine *Franc-Vert* d'automne 1997, signé par notre président Harvey Mead et repris dans certains quotidiens, explicite très bien les préoccupations de l'UQCN à cet égard. Cette coalition, qui a pour objectif la sauvegarde de la forêt boréale, verra ses actions s'amplifier au cours des prochains mois.

L'énergie a également fait l'objet de l'implication de l'UQCN. Par l'intermédiaire de l'engagement indéfectible de madame Manon Lacharité, qui nous représentait au sein de la coalition Vigie-Énergie, l'UQCN a participé au débat quant à la détermination des coûts de production d'Hydro-Québec devant la Régie de l'énergie. Évidemment, la crise du verglas a été révélatrice de l'attitude gouvernementale envers ses obligations environnementales. La «culture du décret» a imposé de façon dictatoriale le Plan stratégique d'Hydro-Québec et l'ensemble des travaux de réfection du réseau électrique. L'UQCN a été l'un des premiers à s'exprimer publiquement contre la façon de procéder du gouvernement dans ce dossier. Autre projet révélateur de l'attitude gouvernementale en matière d'environnement est celui du réaménagement de la Grande Côte des Éboulements où le ministère des Transports fait fi de ses responsabilités en regard de la Loi sur la qualité de l'environnement. L'UQCN s'est engagé pour la première fois dans un recours légal afin que la LQE soit respectée.

Le dossier de la pollution agricole a également accaparé l'attention de l'UQCN. Notre participation à la Conférence sur l'agriculture et l'agroalimentaire québécois nous a permis de rappeler les engagements gouvernementaux à ce sujet. Représenté au sein des comités d'orientation et de suivi des portraits agroenvironnementaux de l'Union des producteurs agricoles et de la Fédération des producteurs de porcs, l'UQCN veille au respect des objectifs de développement durable de ce secteur d'activité.

Au chapitre de l'information et de la sensibilisation, la campagne *Attention ! Milieux Fragiles !* s'adressant aux utilisateurs de véhicules hors route, s'est poursuivie pour une deuxième année. Cette campagne a bénéficié de nouveaux appuis financiers, notamment de l'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec (AMBSQ), du ministère des Ressources naturelles et du ministre de l'Environnement et de la Faune. D'autre part, l'UQCN s'est engagé dans l'élaboration d'une nouvelle campagne de sensibilisation, la campagne *Sauve-souris !* Avec la collaboration de plusieurs acteurs intéressés par ce sujet, cette campagne grand public veut sensibiliser la population à la sauvegarde et à la valorisation de la chauve-souris, un mammifère souvent méconnu de notre biodiversité.

Autre outil de sensibilisation important développé en collaboration avec le Fonds mondial pour la nature (WWF), la carte *Les milieux naturels du Québec méridional*, lancé au printemps 98, regroupe pour la première fois tous les parcs et autres aires protégées ainsi que plusieurs centaines de sites qui n'avaient jamais été répertoriés auparavant. Soulignons le travail d'une exceptionnelle qualité qui a été réalisé ainsi que l'implication personnelle de madame Louise Gratton, pour l'UQCN, et de Nathalie Zinger du Fonds mondial pour la nature, qui ont mené à bien toutes les facettes de ce magnifique projet.

Soulignons de façon toute particulière l'intronisation de notre président, monsieur Harvey Mead, au Cercle des Phénix, qui regroupe des personnalités québécoises qui ont apporté une contribution personnelle remarquable à la cause environnementale. L'équipe de l'UQCN et du magazine *Franc-Vert*, félicite Harvey tout en étant fière de collaborer avec lui à l'avancement de la cause environnementale.

Pour conclure ce trop bref compte-rendu, je vous inviterais à parcourir attentivement ce rapport qui n'est que

le pôle reflet de l'ensemble des actions de l'UQCN. Le bilan de l'UQCN n'est que la somme des efforts constants de plusieurs bénévoles, appuyés par l'équipe de permanents et avec les moyens disponibles.

Notre objectif sera, pour les prochains mois, de consolider ces moyens, afin de contribuer encore mieux au débat environnemental québécois pour le prochain millénaire !

DENIS BERGERON
Directeur Environnement

RAPPORT D'ACTIVITÉS 1997-1998

Affaires internationales

Tant sur le plan local que mondial, l'UQCN demeure soucieuse de la protection de l'environnement. D'ailleurs, elle est associée depuis sa création à l'UICN (l'Union mondiale de la nature) dans la promotion de la protection de la nature. Ainsi, l'UQCN a accepté de participer aux travaux de la Direction de l'environnement de l'ACDI pour élaborer un manuel sur l'évaluation environnementale de projets de développement dans les pays du Sud. Linda St-Michel, vice-présidente, a représenté l'UQCN lors de ces ateliers de travail.

Le développement des groupes honduriens parrainés par l'UQCN ainsi que l'évolution du projet en marche depuis 1993 ont permis d'obtenir le financement pour une quatrième phase des activités sur la côte nord du Honduras. Cette phase vise à jeter les bases de circuits d'écotourisme qui permettraient de mettre en valeur les 11 aires protégées qui constituent les cibles de protection du projet. Parmi ceux-ci se trouvent un récif de renommée mondiale, plusieurs grands parcs nationaux et des réserves fauniques.

Dans le cadre de l'élaboration de projets avec l'ACDI, Harvey Mead a effectué une mission exploratoire au Madagascar afin de voir le potentiel de développement d'un projet de conservation de la forêt tropicale dans cette île.

Affaires juridiques

Au volet affaires juridiques, plusieurs dossiers ont été actifs au cours des derniers mois.

Au plan légal, l'analyse des décrets gouvernementaux, en réponse à la crise du verglas, a fait l'objet d'une

attention particulière, ce qui met fortement en doute les moyens extraordinaires employés par le gouvernement afin de permettre à Hydro-Québec de réaliser les travaux de consolidation de son réseau.

L'implication de l'UQCN dans le recours légal contre le ministre des Transports du Québec au sujet du projet de réaménagement de la Grande Côte des Éboulements a été une autre action significative de l'UQCN au niveau juridique. Ce qui a motivé ce recours a été de constater que le ministre des Transports a esquivé ses responsabilités environnementales en allongeant son projet de manière à le soustraire à la Loi sur la qualité de l'environnement.

Me Michel Bélanger, administrateur, a également assuré la présence de l'UQCN à une séance de consultation du Comité de l'allégement réglementaire, présidé par monsieur Bernard Lemaire.

Le volet législatif a également retenu l'attention de l'UQCN. La Loi sur la protection des eaux souterraines a fait l'objet d'une analyse et d'une présentation en Commission parlementaire. La Loi sur la sécurité des barrages a également nécessité la rédaction d'un mémoire, déposé aussi en Commission parlementaire.

La politique de classification des rivières ainsi que la réglementation sur le contrôle de la pollution d'origine agricole ont également retenu l'attention de l'UQCN.

Agriculture

L'événement majeur qui a commandé l'implication de l'UQCN a été sa participation à la Conférence sur l'agriculture et l'agroalimentaire québécois. Organisée par le gouvernement et sous la présidence du Premier ministre, ce fut l'occasion pour l'UQCN de rappeler les engagements environnementaux des différents interlocuteurs de ce secteur d'activité. Le concept de la «conditionnalité environnementale» appliqué au secteur de l'agriculture fut l'un des éléments défendus lors de la Conférence. Signalons qu'à cette occasion l'UQCN a obtenu du gouvernement la réactivation de la Table de concertation sur la réglementation de la pollution d'origine agricole, dont la permanence a été confirmée par le ministre de l'Environnement et de la Faune.

L'UQCN fait également partie du comité multipartite supervisant la démarche agroenvironnementale de la Fédération des producteurs de porcs du Québec qui a réalisé un portrait de la production porcine. Ce portrait révèle, entre autre, que la production porcine réalisée sans certificat d'autorisation du MEF ne peut être déterminée sur la base du recensement réalisé et que 20% des producteurs porcins ne répondent pas à l'exigence réglementaire d'un minimum de 200 jours de capacité d'entreposage pour leurs déjections.

L'UPA a, quant à elle, engagé sa démarche agroenvironnementale en mettant sur pied un comité d'orientation et de suivi, auquel l'UQCN participe, qui supervisera le processus.

Pour conclure ce volet des activités de l'UQCN, notons la participation de notre président à une mission en Europe afin de constater l'encadrement environnemental des différentes productions agricoles notamment, en France, en Belgique et aux Pays -Bas.

D'évidence, l'après-verglas a retenu notre attention, notamment la façon de procéder du gouvernement québécois dans sa réponse à la situation causée par l'effondrement du réseau d'Hydro-Québec. L'UQCN a fortement remis en question l'attitude dictatoriale et anti-démocratique du gouvernement qui ne s'est pas formalisé outre mesure de la suspension par décret de la Loi sur la qualité de l'environnement et de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme afin de permettre la consolidation du réseau électrique par la société d'état. L'UQCN a d'ailleurs été l'un des premiers groupes à s'objecter publiquement des moyens employés par le gouvernement, notamment en ce qui a trait à l'adoption par décret du Plan stratégique d'Hydro-Québec.

Devant cette contestation publique, le gouvernement s'est ravisé en mettant sur pied des consultations ad hoc, en écartant le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, sur les travaux de réfection du réseau qui seront réalisés au cours de la deuxième et troisième année. Cette manière de procéder, en excluant les travaux réalisés au cours de la première année, tronque le processus de consultation d'une partie essentielle du projet. Devant l'attitude gouvernementale, l'UQCN a manifesté son appui public aux citoyens du Val-Saint-François par sa participation aux sorties publiques des citoyens et en dénonçant le processus de consultation en marge du BAPE.

Notre présentation devant la Commission Nicolet nous a permis de faire le point sur la façon de procéder du gouvernement, sur le virage commercial d'Hydro-Québec tout en enjoignant la Commission de ne pas prendre pour acquis que seul le verglas expliquait l'effondrement du réseau de transport d'Hydro-Québec.

D'autre part, notre participation au comité directeur de la coalition Vigie-Énergie nous a permis de contribuer au débat devant la Régie de l'Énergie au sujet de la détermination des coûts de production de la société d'état. À titre de membre du Regroupement des organismes environnementaux en énergie, nous avons publiquement pris position dans le dossier de la classification des rivières tout en ayant participé aux consultations informelles sur le sujet, avec comme principale préoccupation l'intention affichée du gouvernement de confier la responsabilité de la désignation de rivières patrimoniales aux conseils régionaux de développement.

Nous avons également participé à la Commission parlementaire portant sur le Plan Stratégique d'Hydro-Québec, qui s'est tenue au printemps 1998, en y soulevant le fait que l'efficacité énergétique ait été évacuée des priorités de la société d'état.

L'UQCN était présente lors d'un colloque organisé par l'université Concordia et portant sur la participation d'Hydro-Québec au marché américain de l'électricité.

L'UQCN a contacté plusieurs organismes pour les inviter à se joindre à elle afin de constituer une coalition pour la préservation des forêts vierges nordiques et pour financer la campagne.

Les organismes suivants ont accepté de participer à la coalition ainsi qu'à financer la démarche. Il s'agit du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier et de la Fédération des travailleurs du papier et de la forêt de la Confédération des syndicats nationaux (CSN).

D'autres organismes se joignent à la coalition mais n'y apportent pas de soutien financier. Il s'agit de l'Assemblée des évêques du Québec, de la Fédération des producteurs de bois du Québec et du Réseau québécois des groupes écologistes. Le Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec accepte de faire partie de la coalition et nous invite à une prochaine rencontre où il pourra être question d'une participation financière.

Développer l'argumentaire relativement aux coupes de bois et aux allocations aux compagnies forestières

Cette partie de notre mandat a été réalisée principalement par une recherche d'information auprès du MRN. Nous avons demandé une copie des Contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestiers (CAAF) octroyés à la compagnie Kruger sur l'île René-Levasseur et au nord de celle-ci, touchant le 52^e parallèle.

Avec l'aide bénévole de Louis-Jean Lussier et de Jamal Kazi, nous avons procédé à une analyse sommaire de ces documents. Nous avons fait une analyse de sensibilité du calcul servant à prévoir la possibilité forestière. Cette démarche nous a amenés à poser d'autres questions au ministère relativement au problème de la régénération des parterres de coupe, un problème qui semble la clé de voute de l'exploitation des forêts nordiques.

Par ailleurs, l'UQCN a été sollicitée pour participer à divers événements publics dont le Colloque Kruger de la Semaine des sciences forestières et de congrès de l'ACFAS à l'Université Laval. Afin de nous préparer, nous avons fait une synthèse de l'information statistique concernant les forêts nordiques et leur exploitation. Cette synthèse est disponible sur acétate et nous avons produit un document traitant des inquiétudes de l'UQCN concernant les forêts vierges nordiques. La recherche d'information nous a aussi conduits à Chicoutimi rencontrer Réjean Gagnon, chercheur de l'UQAC, dont les travaux de recherche portent spécifiquement sur les pessières noires de la région du nord du lac Saint-Jean.

À la suite des questions adressées au MRN par l'UQCN, le 27 août 1998, nous avons été invités à participer à une journée de visite sur le terrain sur la Côte-Nord. Pierre Dubois et Jamal Kazi ont participé à cette visite portant sur la régénération forestière après coupe. Nous avons visité des sites de coupe, dont un de Kruger, à une trentaine de kilomètres au sud du barrage Manic V.

Activités diverses

En cours de mandat, nous avons aussi eu à répondre à des invitations particulières. Les 3 et 4 avril dernier, nous avons participé au Global Forest Watch - Canada à titre de représentant de l'UQCN. Cette activité était organisée par le World Resource Institute de Washington. Nous avons également participé à des discussions sur la certification FSC avec Fabrice Lantheaume. Nous avons également participé à plusieurs réunions de travail avec la commission forêt de l'UQC. D'autre part, madame Danielle Cantin, représente l'UQCN au conseil d'administration de Forest Stewardship Council (FSC).

Remarques générales

Il est évident que nous n'avons pas réussi à obtenir tout le succès escompté du côté du financement de la campagne. Nous pensons cependant que ce premier mandat a permis de faire connaître les préoccupations de l'UQCN en matière de la protection des forêts vierges nordiques.

Industries et technologies

Le projet Magnola

Les actions entreprises dans le dossier industriel ont été substantielles au cours de la dernière année. À l'automne 1997, notre implication à titre de requérant à la demande d'audience publique sur le projet Magnola fut une intervention majeure de l'UQCN. En audience publique, les différents éléments sensibles soulevés portaient sur l'élimination des organochlorés, qui sont des substances toxiques persistantes, bioaccumulables et cancérigènes, afin de les éliminer du procédé ou de les traiter, pour atteindre l'objectif de «rejet zéro». Autre enjeu significatif relatif à ce projet était la génération importante de gaz à effet de serre, découlant du procédé utilisé ainsi que le confinement des résidus produits dans un site à double membrane, considérant le danger que pourraient représenter certaines substances qui y seront fixées.

Le gouvernement autorisait le projet en exigeant du promoteur, entre autre, l'enlèvement de 95% des organochlorés avant la sortie de l'usine et à abandonner tout usage d'hexafluorure de soufre, un important gaz à effet de serre, avant la fin de 2005.

En septembre 1997, L'UQCN a déposé une plainte à la Police Verte du ministère de l'Environnement et de la Faune concernant la construction d'une usine d'aluminate de calcium dans la région de Thetford Mines. Cette usine a été construite sans certificat d'autorisation du MEF. Plus d'un an après la plainte, aucun développement n'a été signifié à l'UQCN dans ce dossier.

Entente de coopération et de gestion environnementale MEF-Industrie

L'UQCN, par l'intermédiaire de son administratrice, madame Lise Parent, est représentée au comité avisé des Ententes de coopération et de gestion environnementale MEF-Industrie. Ce comité veille à la supervision et au suivi des ententes volontaires intervenues entre le ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec et diverses industries, afin de définir des objectifs environnementaux qui vont au-delà des exigences réglementaires. Même si le bien-fondé de cette démarche est louable, l'UQCN constate un certain essoufflement.

Parcs et Sites protégés

Au cours, de l'année 1997/1998, l'UQCN a poursuivi ses activités en ce qui a trait aux aires protégées. Sa principale réalisation a été la finalisation du projet de cartographie des aires protégées et à protéger. Intitulée «Les milieux naturels du Québec méridional, première approximation», la carte a été lancée lors d'une conférence de presse en avril dernier et fait l'objet d'entrevues radiophoniques.

L'UQCN a participé aux réunions du comité de liaison sur les aires protégées où les principaux sujets discutés ont été le développement d'une stratégie MEF/MRN sur les aires protégées et les enjeux de la conservation en forêt boréale.

L'UQCN a également amorcé, en collaboration avec le Fonds mondial pour la nature et la Fédération canadienne pour la nature, le développement d'une stratégie commune de mise en oeuvre visant à compléter le réseau de parcs fédéraux au Québec. En effet, sur les 15 régions naturelles du Canada qui ne sont pas représentées dans le réseau de Parcs Canada, 4 se trouvent au Québec; des considérations d'ordre politique ont toujours justifié le report de la création de parcs fédéraux en territoire québécois bien que des sites candidats aient été désignés.

Des actions plus ponctuelles ont également été menées. Signalons entre autres, l'appui au maintien d'une vocation de conservation au Centre éducatif forestier de l'Outaouais, des entrevues suite à la sortie du bulletin de la campagne Espaces en danger du WWF, la présentation lors d'audiences publiques d'un mémoire sur la révision des limites du territoire de la ZEC des Nymphes et la présentation d'un mémoire sur le changement de vocation du parc du Mont-Tremblant.

Aménagement et Urbanisme

Le projet de réaménagement de la route 138 et du boulevard Sainte-Anne, c'est-à-dire le réseau routier qui longe l'ensemble de la Côte-de-Beaupré, ainsi que l'utilisation de la voie ferrée du corridor ferroviaire Québec-La Malbaie, a appelé monsieur François Hulbert, administrateur, à réaliser certaines interventions spécifiques sur ces dossiers, tout comme le débat entourant la fermeture de la gare de Lévis et la désaffectation de la voie ferrée longeant la Rive Sud de Québec.

Dossier de l'eau

L'UQCN a participé au Symposium sur l'eau qui s'est déroulé à Montréal, l'automne dernier. Étonnamment, ce qui se dégage des communications et conférences de ce Symposium est le déclin des principaux indicateurs de pollution d'origine industriels ou municipaux et l'augmentation des indicateurs de pollution diffuse d'origine agricole, notamment les nitrates. Ce dossier, qui doit faire l'objet d'une large consultation publique au cours des prochains mois, retiendra l'attention et sollicitera les ressources de l'UQCN.

Richard Gendron continue de représenter l'UQCN au sein du Comité aviseur du Comité canadien de coordination des questions atmosphériques (CNCQA). Trois autres représentants de groupes environnementaux canadiens ainsi que des représentants de secteurs industriels (automobile, électricité, pétrole) siègent également sur ce Comité aviseur. Le CNCQA relève du Conseil canadien des ministres de l'Environnement (CCME) et du Conseil canadien des ministres de l'Énergie (CME).

Premier fait marquant de la période 97-98 : l'Accord de Kyoto, qui a été obtenu après d'intenses tractations politiques internationales en décembre 1997, a donné un second souffle à la Convention sur les changements climatiques des Nations Unies. Cet accord, bien que largement insuffisant, a relancé le débat sur la scène canadienne. Officiellement, on n'en est encore qu'aux discussions entre le fédéral, les provinces et les divers secteurs (groupes environnementaux, industrie, etc.), mais le ton a changé et le gouvernement fédéral a mis sur pied le Fonds d'action sur les changements climatiques (150 millions en 3 ans) dont un cinquième ira à l'éducation du public. L'UQCN est représentée au sein de la Table multisectorielle qui se penche sur les stratégies à adopter en matière de sensibilisation.

Autre fait marquant : l'adoption, par le gouvernement fédéral, de normes plus sévères pour ce qui est du soufre dans l'essence, ce qui devrait réduire significativement les cas d'hospitalisation pour certains problèmes respiratoires causés pas le SMOG (crises d'asthmes, etc.).

Comme partenaire du projet « Un air d'avenir » (mis de l'avant par l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique - AQLPA), l'UQCN a continué à apporter une contribution aux réflexions et aux actions menées dans le cadre de ce projet-pilote qui vise à préparer le terrain pour un programme permanent d'inspection et d'entretien des véhicules automobiles à travers le Québec. La contribution de l'UQCN s'est notamment matérialisée par la rédaction de deux fiches d'information. La première est intitulée «L'auto, Kyoto et El Niño» et la seconde, conçue pour les enfants (10-12 ans) met en vedette un ours polaire qui s'appelle «Pol R». Ces deux fiches s'ajoutent à une première fiche d'information intitulée : «Pollution atmosphérique et transports: le temps des choix responsables» que vous pouvez consulter sur l'internet à l'adresse suivante : « <http://uqcn.qc.ca/atmosphere/> ».

Avec les États-Unis, le Canada est encore dans le peloton de tête des sources d'émissions de gaz à effet de serre (GES)... De toute évidence, il faudra continuer à inciter les gens à utiliser, autant que possible, le vélo, le transport en commun ou le covoiturage. Même si on ne peut affirmer de façon catégorique qu'il y a un lien entre la tempête de verglas et les changements climatiques, il serait peut-être sage de considérer cet événement comme un autre avertissement, qui vient s'ajouter aux récentes inondations du Saguenay et du Manitoba.

Faute de ressources, on n'a pas répété en 1998 l'expérience du « MOIS D'ACTION POUR UNE ATMOSPHERE EN SANTÉ » qui avait été tenu en juin 1997. Mais il ne s'agissait que de reculer pour mieux sauter! L'UQCN a rencontré la ministre fédérale de l'Environnement, l'honorable Christine Stewart, pour lui signifier son intérêt à participer à un partenariat durable dans le domaine de la sensibilisation du public, avec un temps fort au printemps. Pour cette démarche, l'UQCN était accompagnée de représentants de l'AQLPA, du groupe ontarien Pollution Probe et de l'Association pulmonaire du Nouveau-Brunswick. Suite à cette rencontre, la ministre a décidé que le premier mercredi de juin (le 2 juin, en 1999) serait la journée de l'air pur

au Canada. En juin 1999, on compte réitérer l'expérience du « MOIS D'ACTION POUR UNE ATMOSPHERE EN SANTE » en soulignant de façon plus particulière le 2 juin. On invitera la population à donner congé aux véhicules automobiles par une campagne qui sera en partie harmonisée avec

les efforts de plusieurs groupes du reste du Canada. Une histoire à suivre...

Comité Stratégie Saint-Laurent

Les objectifs de la Corporation Stratégies Saint-Laurent sont d'assurer l'implication et la participation continues des communautés en vue de promouvoir la valeur écologique, économique et sociale du Saint-Laurent (fleuve, estuaire et golfe) et du Saguenay.

L'année 97-98 fut indiscutablement placée sous le signe des concrétisations et des réussites. Les PARE sont maintenant soit publiés ou en voie de l'être et de grands efforts ont été fournis pour la mise sur pied de la phase III du Plan d'action Saint-Laurent. SSL a également poursuivi son évolution dynamique en menant plusieurs dossiers de développement. Une large étude des retombées, à la fois économiques sociales et environnementales des actions de SSL et des comités ZIP a été conduite. Cette étude, jointe à l'étude de viabilité réalisée l'année précédente, a démontré à tous les partenaires le rôle incontournable que SSL et les comités ZIP ont joué et doivent poursuivre dans la gestion du Saint-Laurent.

Une demande d'organisme de charité a été faite concernant le "Fonds d'Actions Saint-Laurent", un fonds dédié à la mise en œuvre des projets PARE ou autres concernant la réhabilitation du Saint-Laurent. SSL a augmenté l'étendue de ses partenariats en concluant des ententes avec le RNCREQ et l'ABQ. Ces protocoles d'ententes visent à s'adjoindre la participation et la collaboration des principaux acteurs du domaine de l'environnement hors-fleuve pour s'assurer d'un plus large consensus et d'une action concertée à travers la province.

SSL fut représentée à plusieurs activités des comités ZIP : lancements du bilan régional des Comités ZIP Ville-Marie et Baie-Comeau; consultations publiques des Comités ZIP Baie des Chaleurs, Ville-Marie et Côte-Nord du Golfe; lancements des PARE du Comité ZIP Est de Montréal, du Lac Saint-François au Comité ZIP du Haut-Saint-Laurent et Comité ZIP Lac Saint-Pierre.

SSL participe toujours activement au développement du Programme ZIP par diverses activités dont l'occupation d'un siège sur le Comité consultatif SLV2000 et la participation à des rencontres avec Environnement Canada (SLV2000). Plusieurs des membres de SSL ont participé aux groupes et aux sous-groupes de travail chargés de mettre sur pied la phase III du Plan d'actions Saint-Laurent, plus particulièrement sur les thèmes de l'implication communautaire, des sédiments contaminés, de la biodiversité et du suivi de l'écosystème. Un suivi constant des demandes de création de nouveaux comités ZIP est effectué, notamment pour les Îles de la Madeleine, la région de l'Assomption et du Bas du Fleuve.

SSL a été appelée à s'impliquer dans plusieurs dossiers sur des enjeux qui débordent du programme ZIP: entente de partenariat avec la Biosphère et son Réseau d'observation active (ROAB) en participant au "Salon du partenaire"; siège sur le CA de Great Lakes United, sur le Conseil consultatif sur les déversements de

produits pétroliers et sur le comité Environnement de la SODES; suivi du dossier du niveau des eaux du Saint-Laurent en participant à une rencontre avec le Conseil International de contrôle du niveau des eaux.

Enfin, SSL s'est associée au Comité ZIP du Lac-Saint-Pierre, à la SVP et USLGL pour demander une révision judiciaire de la décision de la ministre de l'Environnement de ne pas ordonner de tenir d'audiences publiques dans le dossier du dragage des hauts-fonds du Saint-Laurent par la Société du port de Montréal.

Nous mentionnons que tous les mémoires et les communiqués de l'UQCN sont disponibles sur Internet:

<http://uqcn.qc.ca>

RAPPORT D'ACTIVITÉS *Franc-Vert*

L'année 1997-1998 n'aura pas été facile pour *Franc-Vert*. Après avoir connu un surplus budgétaire de 10 000 \$ l'année dernière, le magazine a enregistré un déficit d'environ 7 000 \$ sur un budget de 240 000 \$, en dépit d'efforts continus pour trouver de nouvelles sources de financement. Ces difficultés budgétaires s'expliquent par le retrait de subventionnaires sur lesquels *Franc-Vert* avait pu compter dans le passé et par le fléchissement du nombre d'abonnés.

Une vaste opération de recrutement de nouveaux abonnés a été menée pour contrer cette tendance. Quelque 65 000 dépliant permettant de recevoir, sur demande, un numéro gratuit de *Franc-Vert* ont été distribués. Les personnes qui se prévalaient de l'offre recevaient, dans les semaines suivant l'expédition de leur numéro gratuit, une lettre les invitant à s'abonner.

Cette année, les sources de revenus du magazine se répartissent comme suit: 23 % pour les abonnements, 36 % pour la publicité et 41 % pour les contrats (encarts et suppléments commandités, publi-reportages). Les revenus provenant des contrats ont permis de garder le magazine à flot au cours des dernières années mais cette filière de financement a cependant ajouté une somme considérable de travail aux responsabilités déjà lourdes de la directrice du magazine.

Six numéros de *Franc-Vert* ont été publiés. Le numéro octobre-novembre 1997 était largement consacré à la forêt. L'éditorial de ce numéro, qui portait sur la coupe forestière dans la forêt boréale, a d'ailleurs provoqué de vives réactions dans le milieu forestier. Le numéro décembre-janvier, réalisé grâce à la contribution financière du ministère de la Culture et des Communications du Québec, par le biais de son Programme d'aide à la communication scientifique et technique, portait sur le thème des catastrophes naturelles (sécurité des barrages, déversements d'hydrocarbures, etc.), sur les mesures d'urgence environnementale et sur la

restauration des milieux après une catastrophe. Le thème majeur du numéro de février-mars était la biodiversité. On y retrouvait, entre autres, un dossier de l'UQCN sur la diversité biologique, publié grâce à la participation financière du ministère de l'Environnement et de la Faune.

Dans la foulée de la tempête de verglas de janvier 1998, le numéro avril-mai présentait un reportage sur les changements climatiques. En plus des reportages sur le caribou et la marche de longue randonnée, ce numéro renfermait une carte produite par le WWF et l'UQCN sur les milieux naturels du Québec méridional. Le numéro de juin-juillet mettait en vedette un article sur les arbres remarquables de l'Estrie et de la Montérégie. On y trouvait également un reportage sur les araignées et un encart sur les activités de la Fondation de la faune du Québec. Enfin, le numéro août-septembre était consacré au 12^e Concours *La nature du Québec en images*.

Deux autres événements ont marqué l'année de *Franc-Vert*. Le premier, après cinq années à la direction du magazine, Louise Desautels a choisi de se retirer afin de consacrer son temps et son énergie à d'autres activités. Les démarches entreprises pour trouver une personne capable de lui succéder ont conduit à l'embauche de Karen Grislis.

Le second, la direction de l'UQCN a donné suite à l'une des recommandations du plan stratégique en créant un comité de réflexion sur l'avenir de *Franc-Vert*. Ce comité doit proposer des mesures pour accroître le lectorat du magazine et ainsi assurer sa santé financière à long terme.

JEAN HAMANN
Éditeur délégué
Franc-Vert

Mot de la rédactrice en chef de Franc-Vert

Depuis la fin septembre, j'ai le plaisir d'occuper le poste de directrice et rédactrice en chef de *Franc-Vert*. Jusqu'à tout récemment, j'étais directrice générale des Amis du jardin botanique de Montréal, qui publie la revue *Quatre-Temps*. Inspirée par des études en littérature et en politique, et forte de mes réalisations au Jardin botanique, je compte avoir un impact autant sur le contenu du magazine que sur sa promotion.

De la part de tout le personnel de l'UQCN et de *Franc-Vert*, j'aimerais remercier Louise Desautels, qui a agi comme directrice et rédactrice en chef de *Franc-Vert* depuis mars 1993, après avoir occupé pendant deux ans le poste d'adjointe à la rédaction. Ceux qui ont connu Mme Desautels savent que son travail a toujours été accompli avec rigueur et passion. Les lecteurs ont pu en apprécier les résultats numéro après numéro. Nous lui souhaitons un avenir à la mesure de son talent.

KAREN GRISLIS
Directrice et rédactrice en chef

 **12^e Concours de photo**
«*La nature du Québec en images*»

Le concours de photographie *La nature du Québec en images* est un des principaux outils de marketing de l'UQCN—*Franc-Vert*. Depuis 12 ans, son objectif est de privilégier l'art photographique comme moyen d'éducation relative à l'environnement et de sensibiliser à la conservation de la nature. L'UQCN—*Franc-Vert* a pu compter sur Hydro-Québec et Alcan comme commanditaires de prestige ainsi que sur l'implication de plusieurs autres commanditaires. La venue d'Alcan à la commandite du concours est un événement majeur puisqu'il nous a permis de relancer l'exposition annuelle des gagnants. D'autre part, Hydro-Québec renouvelle sa commandite pour la 7^e année consécutive. Bravo!

La cuvée des photos gagnantes a hautement charmé le public et plusieurs photographes professionnels nous ont confié que la cuvée 1998 était la plus belle que le concours n'ait jamais connue! Comme le veut la tradition, les photos gagnantes ainsi que leur texte accompagnateur ont été publiés dans l'édition août-septembre du magazine *Franc-Vert*, édition la plus populaire de l'année. Ces textes sont toujours appréciés puisqu'ils informent agréablement les lecteurs sur les espèces et les écosystèmes illustrés.

Puis, 12 des 32 photos gagnantes ont été sélectionnées pour illustrer le calendrier *La nature du Québec en images*. Ce produit dérivé du concours est un autre outil de marketing fort populaire. Nous offrons ce calendrier en cadeau aux personnes qui s'abonnent pour deux ans; une prime qui nous sert d'outil pour fidéliser nos lecteurs. Notons que ce calendrier ne pourrait être produit sans la participation de commanditaires.

En juin dernier, nous avons organisé une cérémonie de remise des prix aux lauréats du concours. Cet événement a eu lieu au Biodôme de Montréal en présence d'une centaine d'invités. Le diaporama des oeuvres était accompagné par une musique très spéciale qui a fait de cette présentation un moment magique!

Cette année, l'exposition a eu lieu au Domaine Maizerets et elle ira à la commission scolaire de Dolbeau, chez Alcan à Shawinigan, à l'Écomusée de Hull et au Centre d'interprétation de la nature du Lac Boivin, afin de rejoindre des milliers de gens pour livrer son message de conservation.

JEAN-FRANÇOIS BERGERON
Président du concours
Vice-président UQCN

(<http://ecoroute.uqcn.qc.ca>)

La deuxième année d'existence «en ligne» de l'*ÉcoRoute de l'information* vient de s'achever. Produit par l'UQCN, ce site Internet qui se veut toujours une référence essentielle et la principale plaque tournante de l'information en environnement au Québec sur le Web, a doublé la quantité de ses contenus cette année.

On y dénombre à présent:

- 3450 pages web, dont 1822 de plus de 5 K (2K = 1 page ou 400 mots);
- 3590 documents graphiques, dont 322 documents (photos ou images) de plus de 20K;
- le tout occupe plus de 56 Megs de mémoire, plus 4.5 Megs pour les bases de données.
-

La fréquentation du site a connu depuis ses débuts une croissance soutenue, atteignant récemment plus de 25 000 sessions-utilisateurs par mois.

Au nombre des contenus les plus élaborés développés cette année, on remarque particulièrement:

<http://ecoroute.uqcn.qc.ca/frq>

La section «Fleuve et rivières du Québec», de plus de 150 pages, montée en collaboration avec Stratégies Saint-Laurent et le Réseau des organismes de rivière du Québec, grâce à un financement de la Commission de coopération environnementale de l'ALENA. Ce secteur est consacré à la gestion, par les communautés locales, des rives du Saint-Laurent et à la gestion par bassin versant des rivières. On y trouve des outils de communication informatisés, un répertoire des organismes de rivière au Québec (ainsi que des informations concernant les organismes américains et mexicains), un guide du citoyen concernant les problèmes liés à la santé en milieu riverain, une bibliothèque virtuelle offrant des documents d'intérêt pour la gestion des cours d'eau.

<http://uqcn.qc.ca>

Le site de l'UQCN (plus de 350 pages) a gonflé au point de devenir un secteur à part entière de l'*ÉcoRoute de l'information*. Des détails sur les campagnes de l'UQCN (campagne sur les VHR - véhicules hors route - , campagne «Un air d'avenir» sur la pollution atmosphérique) des extraits du magazine *Franc-Vert* et chacune des communications publiques de l'UQCN (communiqués et mémoires) font de ce site un incontournable sur les enjeux environnementaux actuels au Québec.

<http://ecoroute.uqcn.qc.ca/envir/ecosommet>

Nous ne pouvions pas laisser oublier les résultats de l'ÉcoSommet, la plus importante consultation publique de ces dernières années sur l'environnement au Québec. Cette section rassemble des documents d'intérêt majeur issus de la démarche du Sommet dont le «Profil

environnemental du Québec», les «Orientations issues d'ÉcoSommet» le catalogue des 400 réussites, celui des 500 projets et le «Plan d'action vers un développement durable».

<http://ecoroute.uqcn.qc.ca/group>

Depuis le 30 avril, l'ÉcoRoute offre une première version de la base de données sur les groupes environnementaux, qui rassemble les coordonnées et le nom de personnes-ressources de plus de 400 groupes environnementaux à travers le Québec. Pour le moment, les recherches sont possibles seulement par le nom ou une partie du nom de l'organisme: l'interface de recherche devra être amélioré cette année.

L'ÉcoRoute de l'information est toujours une oeuvre commune de plusieurs groupes environnementaux et d'organisations intéressées à l'environnement. On citera au nombre des collaborations exceptionnelles cette année:

Le site de la Société des entomologistes du Québec (SEQ), régulièrement mis à jour, toujours riche en informations et en humour, et qui présentait cette année la campagne «*Un insecte-emblème pour le Québec*» (<http://ecoroute.uqcn.qc.ca/group/seq>).

Le site de la Société de l'arbre du Québec (SODAQ) pour ses pages d'instructions suivant le désastre du verglas de 1998 (<http://ecoroute.uqcn.qc.ca/group/sodaq>).

L'Association de lutte contre l'Ambrosia (ALCA) pour ses mises à jour régulières concernant la campagne d'éradication de l'herbe à poux (<http://ecoroute.uqcn.qc.ca/group/alca>).

L'Association des producteurs en tourisme d'aventure du Québec (APTAQ) qui a produit un site hébergé sur l'ÉcoRoute, qui fait le détail des activités estivales et hivernales offertes par ses membres (<http://ecoroute.uqcn.qc.ca/ecot/aptaq>).

Merci à tous les partenaires; nous invitons tous les internautes, réguliers ou occasionnels, à venir fureter dans l'ÉcoRoute de l'information!

Les Réponses de l'EnviroPhone

L'EnviroPhone est un service diffusant de l'information environnementale via un système automatisé de boîte vocale accessible depuis une ligne téléphonique sans frais: 1 800 332-7473.

Ce projet de l'UQCN a été mis sur pied dans la foulée du service BRISE (Bureau de Ressources et d'Information en Santé et Environnement). L'EnviroPhone fournit des réponses simples à une trentaine de questions portant sur l'environnement et la santé humaine. Les textes intégraux des messages enregistrés du service téléphonique sont accessibles sur le site Internet de l'UQCN (<http://uqcn.qc.ca>) et sur l'ÉcoRoute de l'information (<http://ecoroute.uqcn.qc.ca/educ/envirophone>).

Depuis ses débuts, le service téléphonique reçoit quelque 150 appels par mois

Genèse du projet:

Depuis 1994, l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN) offre un service d'information et de référence gratuit, portant sur les questions d'environnement auprès de l'ensemble de la population québécoise.

Le service BRISE (Bureau de Ressource et d'Information en Environnement et Santé) a répondu à près de 2000 demandes d'information portant aussi bien sur des questions touchant la récupération et le recyclage, la disposition de déchets dangereux domestiques, la qualité de l'air intérieure, des demandes d'information sur des événements ponctuels ou de référence à des services spécifiques. Le besoin d'un service d'information et de référence environnemental a été démontré par BRISE. Toutefois, les ressources dévolues au fonctionnement d'un tel service étant limitées, l'UQCN, en collaboration avec ses partenaires et collaborateurs, a proposé l'informatisation de la banque d'information par la mise en service d'un répertoire d'information et de référence vocale.

Ce service informatisé prend la forme d'un service téléphonique numérique, par sujet, dont les informations factuelles sont contenues dans une boîte vocale, où l'utilisateur peut se référer en tout temps, par l'intermédiaire du numéro 1-800 déjà en service. Les différents sujets offerts sur le service de référence vocale ont été déterminés en fonction de la compilation de l'ensemble des questions qui ont été adressées au service BRISE au cours de ses années d'existence.

En octobre 1997, le service téléphonique EnviroPhone était en fonction. Le 25 mars 1998, la section «Les réponses de l'EnviroPhone», du secteur «Éducation relative à l'environnement» de l'*ÉcoRoute de l'information* offrait une transcription sur page Web des 28 réponses enregistrées préparées pour le système téléphonique. 18 autres réponses à des questions de contenu environnemental étaient ajoutées au site Internet en août 1998.